



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Édouard

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée,  
Catherine Rochefort, directrice générale et secrétaire-trésorière

---

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil a adopté le *Règlement 2021-314 imposant une taxe spéciale pour le recouvrement de frais relatifs à des travaux de cours d'eau municipaux* lors de la séance ordinaire du 7 septembre 2021.

**DONNÉ** à Saint-Édouard, ce 10e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt et un.

Catherine Rochefort  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

# AVIS D’AFFICHAGE

---

Je soussignée, Catherine Rochefort, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Édouard, certifie sous mon serment d’office que j’ai affiché le présent avis conformément à la Loi le 10e jour du mois de septembre de l’an deux mille vingt et un, aux endroits désignés conformément à la Loi.

En foi de quoi, je donne le présent avis ce 13 septembre.



Catherine Rochefort  
Directrice générale et secrétaire-trésorière